



## LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	SECRETARIAT GENERAL POUR L'INVESTISSEMENT	MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
---	--	--

### Communiqué de presse

#### Investissements d'Avenir :

#### Annnonce des lauréats de l'appel à projets « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures »

*Paris, le 6 mai 2019 – Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, annoncent la liste des 8 lauréats de la première vague de l'appel à projets « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).*

L'appel à projets « **Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures** » s'inscrit dans le volet orientation de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du 3<sup>ème</sup> PIA. Doté d'une enveloppe de **70 millions d'euros**, sous forme de dotations décennales, cet appel à projets s'articule avec la réforme de l'accès au premier cycle des études supérieures portée par le Gouvernement. Il a pour objectif de soutenir, dans les territoires, la **constitution de véritables écosystèmes de l'orientation** permettant d'accompagner l'entrée dans l'enseignement supérieur en éclairant les lycéens, futurs étudiants, quant au contenu et aux attendus de l'ensemble des formations proposées au sein de leurs territoires de proximité.

Ces dispositifs ont ainsi vocation, en articulation avec les services existants, à soutenir **la consolidation et l'enrichissement d'une information de qualité qui aide les futurs étudiants à s'orienter vers les filières les plus adaptées à leurs profils, à leurs aspirations et à leurs projets**. Dans cet objectif, ils fédèrent, dans des **territoires identifiés et autour d'un projet commun**, l'ensemble des acteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur, de l'emploi, de l'information et du conseil en orientation.

Les lauréats de cet appel à projets ont été sélectionnés par un comité indépendant composé d'experts de l'orientation, de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur. Ce comité est présidé par Frédéric Dardel, président de l'Université Paris-Descartes, et co-présidé par William Marois, recteur de l'académie de Nantes. La Banque des Territoires, opérateur de l'action « Territoires d'innovation pédagogique », a enrichi ces travaux de son expertise, notamment dans les domaines du montage de projets et du secteur de la *Edtech*.

Au sein d'un grand nombre de territoires, les acteurs de l'orientation se sont saisis de ces enjeux et se sont engagés dans des démarches de coopération d'envergure afin de structurer des réponses en phase avec les besoins qui leur sont propres. Ce renouvellement de la gouvernance locale et régionale en faveur de l'orientation s'est traduit par le dépôt de 22 dossiers de candidature, concernant 13 des 18 régions et incluant un territoire ultra-marin.

Après avoir instruit l'ensemble des dossiers de candidature, le comité de sélection a auditionné 14 porteurs de projets. **Les huit lauréats proposés par le comité de sélection ont été retenus par l'Etat**, pour un cofinancement

total maximum d'environ **37 M€**, soit un peu plus de la moitié de l'enveloppe dédiée à ce volet de l'action. Ce soutien permettra un accompagnement sur une durée de 10 ans.

Aux côtés des **rectorats**, acteurs centraux du « continuum bac -3 / bac +3 », les **universités** se sont particulièrement mobilisées afin de contribuer à cette démarche, en lien étroit avec les **autres établissements d'enseignement supérieur**, les **acteurs de l'orientation**, des **associations**, mais aussi des **entreprises et fédérations professionnelles**. Les **collectivités territoriales, en particulier les régions**, se sont elles aussi investies activement dans les projets.

Les dispositifs proposés par les lauréats regroupent une **grande diversité d'actions** parmi lesquelles des **conférences et ateliers** à destination des lycéens, des étudiants et des équipes pédagogiques reposant notamment sur les méthodes du *design thinking*, des opérations d'**immersion** dans l'enseignement supérieur, des dispositifs de **mentorat**, de **tutorat** mais aussi la mise en place de **réseaux d'étudiants ambassadeurs** et de **tiers lieux inédits**.

Véritables « boîtes à outils » créées par et pour des territoires spécifiques, ces actions permettront d'initier des **démarches transformantes, structurantes et innovantes** afin de répondre aux attentes des élèves et de leurs familles. Elles mettront à disposition du plus grand nombre les éléments d'information nécessaires sur les formations, leurs attendus et débouchés professionnels sur le long terme. Les projets lauréats seront accompagnés tout au long de leur déploiement ; ils feront l'objet d'un suivi régulier et d'évaluations de performance rigoureuses.

**Une seconde vague de sélection**, dotée d'un budget d'environ **33 M€**, sera prochainement lancée. Sur la base notamment des avis détaillés transmis par le comité d'experts aux porteurs des projets non retenus, ceux-ci pourront dans ce cadre déposer de nouveaux dossiers.

### Présentation des 8 projets lauréats

Nom du projet	Porteur	Région & Académies
<b>Lyli Paris Seine</b>	<b>ComUE Université Paris Seine</b> , avec l'Université de La Réunion, 1 collectivité territoriale, 2 GIP, 1 CCI, 2 centres d'informations, 1 école et 3 associations	<b>Ile de France – La Réunion</b> Académies de Versailles et de La Réunion
<b>A vous le Sup</b>	<b>Université de Lille</b> , avec 1 collectivité territoriale, 1 CMQ, 2 associations et l'IEP de Lille	<b>Hauts-de-France</b> Académie de Lille
<b>Noria</b>	<b>Université de Strasbourg</b> , avec 1 université, 1 école et 1 association	<b>Grand-Est</b> Académie de Strasbourg
<b>Ailes</b>	<b>Université de Reims Champagne Ardenne</b> , avec 2 universités, 2 rectorats, 12 collectivités territoriales, 1 campus des métiers et qualifications, 1 opérateur public, 3 pôles de compétitivité et technopole, 3 associations, 2 organisations professionnelles et 3 acteurs de la formation	<b>Grand-Est</b> Académies de Nancy-Metz et de Reims
<b>Acorda</b>	<b>Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées</b> , avec 4 universités, 5 écoles, 1 laboratoire de recherche, 1 entreprise, 1 collectivité territoriale, 1 GIP, 1 association et 1 réseau de parents d'élèves	<b>Occitanie</b> Académie de Toulouse
<b>Brio</b>	<b>Université de Rennes</b> , avec 3 universités, 1 académie, 1 collectivité territoriale et 1 entreprise	<b>Bretagne</b> Académie de Rennes
<b>Acces</b>	<b>Université de Bordeaux</b> , avec 2 universités, 3 opérateurs publics, le réseau <i>French Tech</i> , 1 association et 1 CCI	<b>Nouvelle-Aquitaine</b> Académie de Bordeaux

**Etoile**

**Université d'Angers,**  
avec 2 universités, le rectorat, 1 collectivité territoriale et 1  
acteur de la formation

**Pays de la Loire**  
Académie de Nantes

### **A propos du Grand Plan d'Investissement – Programme d'Investissements d'Avenir**

Le gouvernement s'est engagé dans un Grand Plan d'Investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Une partie de ce programme s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017.